

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Initiation au métier d'enseignant - stages pédagogiques 1			
Code	PEGN1B01SN	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	240 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) Anne-Françoise MARCHAND (anne-francoise.marchand@helha.be) Danièle DEBIEVE (daniele.debieve@helha.be) Eve-Aline DUBOIS (eve-aline.dubois@helha.be) Valérie LECHIEN (valerie.lechien@helha.be) Fanny ROYAL (royalf@helha.be) Maryline FAYT (maryline.fayt@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Mélanie GELEN (melanie.geelen@helha.be) Anne DELANGRE (anne.delangre@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Thomas GATHY (thomas.gathy@helha.be) Daphné CLAMOT (daphne.clamot@helha.be) Erwin DEL COL (erwin.del.col@helha.be) Nadège HERBINAUX (nadege.herbinaux@helha.be) Isabelle GALLEE (isabelle.gallee@helha.be) Alessandra CARION (alessandra.carion@helha.be) Anissa DELEPIERRE (delepierrea@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (nathalie.degossérie@helha.be)		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité a pour intention de permettre à l'étudiant de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogique en lien avec des situations professionnelles

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**

- 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
- 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
- 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage

Acquis d'apprentissage visés

- I. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant utilise un langage verbal (oral et écrit) et/ou non verbal adapté à la réalité du contexte professionnel ou à la situation de communication évaluée (1.2)
- II. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement-apprentissage.(2.2)
- III. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- IV. A travers toute situation que le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- V. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- VI. A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- VII. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant modifie pertinemment toute activité préparée suite à l'analyse réalisée (par lui-même, les pairs, le maître de stage ou l'enseignant). (4.4)
- VIII. Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- IX. L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- X. Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- XI. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)
- XII. Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)
- XIII. Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des éléments significatifs. (6.4)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGN1B01SNA	Activités interdisciplinaires	45 h / 2 C
PEGN1B01SNB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEGN1B01SNC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGN1B01SNA	Activités interdisciplinaires	20
PEGN1B01SNB	Ateliers de formation professionnelle	80
PEGN1B01SNC	Stages pédagogiques	50
PEGN1B01SND	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note finale de cette unité d'enseignement est construite sur la base de la compilation des éléments d'évaluation collectés lors des différentes activités : rapports de stages, travaux de recherche, préparation de leçon, évaluations écrites et orales des différentes activités d'enseignement.

Selon le type d'activité d'enseignement et d'épreuve, cette compilation se fait par compétence en se basant sur la redondance des informations concernant chaque indicateur, ou se fait par moyenne arithmétique en respectant la pondération correspondant au poids ECTS de chaque activité.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

5. Cohérence pédagogique

Intégrés dans cette unité, les cours d'ateliers de formation professionnelle et d'activités interdisciplinaires donnent les outils nécessaires pour mobiliser, combiner et intégrer les différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques ; le cours d'identité permet de travailler sur la posture juste de l'enseignant ; les stages permettent d'observer le futur métier et de se confronter à la pratique de celui-ci. Tous ces AA sont donc en lien avec les situations professionnelles à venir.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	22_PEGN1B01SNA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mélanie GEELEN (melanie.geelen@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces activités, basées sur une coopération entre des maîtres de formation pratique, des didacticiens et des psychopédagogues, sont en liens étroits avec les stages, les AFP et les activités de construction de l'identité professionnelle de la même unité. Ceux-ci permettront de développer les compétences professionnelles suivantes :

Compétences visées (évaluées) :

2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.

5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

6. Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.

6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.

Compétences sollicitées :

C1. Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession

1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif.

C3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au

service des activités d'enseignement- apprentissage.(2.2)

- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)
- Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Activités d'apprentissage centrées sur la rédaction de la préparation écrite en lien avec les programmes du réseau libre.

Démarches d'apprentissage

Less séances seront centrées sur le développement ou l'affinement des différentes rubriques d'une préparation écrite.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement lors des cours, interruption régulière pour répondre aux questions des étudiants, coopérations entre étudiants.

Sources et références

JAMAER, C. et STORDEUR, J. (2006). Oser l'apprentissage...à l'école, Bruxelles : éditions De Boeck.
PIERRET-HANNECART, M. et PIERRET, P. (2006). Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui, Bruxelles : éditions De Boeck.
Socles de Compétences.
ASTOLFI, J. (1997). L'erreur, un outil pour enseigner. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.
ASTOLFI, J. (2008). La saveur des savoirs. Disciplines et plaisir d'apprendre. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.
JONNAERT, P. et VANDERBORGHT, C. (1999). Créer des conditions d'apprentissage. Un cadre de référence socio-constructiviste pour une formation didactique des enseignants. Paris-Bruxelles : éditions De Boeck Université.
MORISSETTE, R. et VOYNAUD, M. (2002). Accompagner la construction des savoirs, Montréal : édition de la Chenelière.
STORDEUR, J. (1996) Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : éditions De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents photocopiés et supports en ligne

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit (réalisé en groupe) à rendre au titulaire de cours avec une partie orale (individuelle) évalués selon une grille de critères lors des derniers cours de l'année.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100				
Période d'évaluation					Exo	100

Evc = Évaluation continue, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Ateliers de formation professionnelle			
Code	22_PEGN1B01SNB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mélanie GEELEN (melanie.geelen@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces ateliers, basés sur une coopération entre des maîtres de formation pratique, des didacticiens et des psychopédagogues, sont en liens étroits avec les stages, activités interdisciplinaires et activités de construction de l'identité professionnelle de la même unité. Ceux-ci permettront de développer les compétences professionnelles suivantes :

Compétences visées (évaluées) :

2. Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité

2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence.

C4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques.

4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques.

C5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.3 Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.

C6 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions

6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.

6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages.

Compétences sollicitées :

C3 : Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société

3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques.

C7 : Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante.

7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.

7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement-apprentissage. (2.2)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant modifie pertinemment toute activité préparée suite à l'analyse réalisée (par lui-même, les pairs, le maître de stage ou l'enseignant). (4.4)
- Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- L'étudiant présente un degré de maîtrise attendu des disciplines d'enseignement et des concepts psychopédagogiques mis en œuvre à travers les activités qu'il prépare dans différents contextes. (5.2)
- Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)
- Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)
- Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des éléments significatifs. (6.4)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- A partir du vécu d'activités, des situations préparées, du recul critique, de l'analyse des activités vécues en classe, construction des différentes caractéristiques d'une activité d'apprentissage aussi bien du point de vue de l'apprenant que de l'enseignant
- Observation et analyse des pratiques de terrain afin de transférer les caractéristiques construites à sa discipline
- Utilisation de certains éclairages théoriques permettant d'étendre ses représentations concernant la manière d'enseigner.
- Découverte des socles de compétences et des programmes du réseau libre.
- Construction d'un portfolio évolutif rassemblant un maximum de situations, de documents, de recherches et d'observations effectuées sur les lieux de stage afin de se préparer à la vie professionnelle future

Démarches d'apprentissage

Vécu d'activités (individuelles – de groupe) pour élèves ou pour adultes – Construction d'activités – Discussions/débats / apports théoriques à propos des activités vécues – entretiens d'accompagnement. Travail des compétences professionnelles des futurs enseignants en partant de leur déjà-là – développement d'un regard critique, de l'analyse réflexive vis-à-vis des pratiques et ce, en situation concrète – apports théoriques permettant d'éclairer la pratique – observation et analyse de situations d'apprentissage réelle ou simulée par l'intermédiaire de la vidéoformation – découverte / utilisation de certains documents officiels de référence – Aide à la rédaction de la préparation des activités d'apprentissage qui seront vécues en stage ou en micro-enseignement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement lors de la confection du dossier – moments prévus pour répondre aux questions des étudiants – accompagnement lors de la conception et surtout l'analyse des activités d'apprentissage sans répercussion sur l'évaluation certificative (droit à l'erreur lors de la vidéoformation).

Sources et références

- JAMAER, C. et STORDEUR, J. (2006). Oser l'apprentissage...à l'école, Bruxelles : éditions De Boeck.
- PIERRET-HANNECART, M. et PIERRET, P. (2006). Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui, Bruxelles : éditions De Boeck.
- Socles de Compétences.
- TARDIF, J., (2006). L'évaluation des compétences. Documenter le parcours de développement. Montréal, Chenelière Education.
- ASTOLFI, J. (1997). L'erreur, un outil pour enseigner. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.

ASTOLFI, J. (2008). La saveur des savoirs. Disciplines et plaisir d'apprendre. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.

JONNAERT, P. et VANDERBORGHT, C. (1999). Créer des conditions d'apprentissage. Un cadre de référence socio-constructiviste pour une formation didactique des enseignants. Paris-Bruxelles : éditions De Boeck Université.

MORISSETTE, R. et VOYNAUD, M. (2002). Accompagner la construction des savoirs, Montréal : édition de la Chenelière.

STORDEUR, J. (1996) Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : éditions De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents photocopiés – supports en ligne - matériel pour le vécu d'activités – films

4. Modalités d'évaluation

Principe

100 % examen oral. L'évaluation formative sera pratiquée tout au long de l'année pendant les activités d'apprentissage.

Présentation d'une partie du dossier, constitué d'après les critères fournis, lors de l'épreuve orale.

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Les tâches demandées lors des cours et non effectuées occasionneront une interdiction de présenter l'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	22_PEGN1B01SNC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mélanie GEELEN (melanie.geelen@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à identifier les exigences de la formation et de la profession et de tester sa motivation. Son objectif est donc double, grâce au contact avec le terrain, l'étudiant doit être amené à :

Analyser sa conception du métier d'enseignant, c'est-à-dire :

- Prendre conscience des stéréotypes et des préjugés qu'il a de la fonction enseignante
- S'interroger sur l'image qu'il a de la profession
- Identifier les exigences de la profession

Commencer à ébaucher un projet personnel de formation en :

- testant ses motivations
- se projetant dans la profession

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant(e) utilise les textes légaux et documents de référence au service des activités d'enseignement-apprentissage. (2.2)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte les consignes administratives fournies par la HE. (2.2)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant respecte le cadre déontologique de la profession en adoptant une attitude conforme aux normes en vigueur et règlements d'ordre intérieur, tant de la HE que des lieux de stage. (2.3)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant recherche, selon les conseils fournis, des sources pertinentes en vue d'élargir son champ de connaissances disciplinaires et psychopédagogiques. (4.1)
- A travers toute situation qui le sollicite, l'étudiant fait preuve d'une capacité d'ouverture aux conseils fournis. (4.3)
- Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant modifie pertinemment toute activité préparée suite à l'analyse réalisée (par lui-même, les pairs, le maître de stage ou l'enseignant). (4.4)
- Dans le cadre de la préparation d'une activité (qu'elle soit vécue avec des élèves ou non), l'étudiant choisit adéquatement les documents pédagogiques et justifie ses choix. (4.5)
- Dans les différents cadres auxquels il est confronté, l'étudiant est capable de préparer des activités d'enseignement/apprentissage dans les disciplines liées à sa sous-section. (5.3)
- Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant propose une planification en variant les procédés méthodologiques au sein de celle-ci. (6.1)
- Pour chaque activité d'enseignement/apprentissage préparée, l'étudiant précise les compétences visées. (6.2)
- Lors de l'observation de toute situation d'enseignement-apprentissage, l'étudiant est capable d'identifier des

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le futur enseignant accompagne son maître de stage dans toutes les dimensions de sa tâche en classe mais aussi en dehors de la classe. Au cours des stages, les étudiants ont pour consignes de :

- Observer le cadre scolaire et un maximum de séquences d'enseignement – apprentissage en 1e, 2e et 3e années du secondaire.

- Collaborer avec le maître de stage pour :

Ø Encadrer des activités (travaux de groupes, correction d'exercices ou de travaux, séances de laboratoire, recherches d'informations, travail en bibliothèque ou en salle multimédia, visites, excursions, école des devoirs, cours remédiation...)

Ø Préparer des documents, du matériel didactique, des séances de laboratoire ou de petites expériences, des activités parascolaires, des séances d'exercices ou de remédiation.

Ø Assister à des réunions de concertation, des conseils de classe...

Ø Enseigner : durant le 1er stage (2 activités) et le 2ème stage, préparer et mettre en œuvre 6 activités d'apprentissage et s'autoévaluer dans le carnet prévu à cet effet.

Démarches d'apprentissage

- Archiver ses observations et ses essais sur le terrain
- Aiguiser son « observation professionnelle »
- Décrire et analyser son parcours, ses expériences, ses réflexions
- Repérer ses lacunes, ses difficultés
- Identifier ses acquis et ses points forts
- Tracer les lignes directrices de sa formation pratique

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement lors des préparations. Une semaine dite de "préparation" est prévue au calendrier académique. Pendant cette semaine, des moments sont prévus pour répondre aux questions des étudiants et vérifier l'état d'avancement des préparations. L'étudiant devra effectuer une demande par écrit, selon les disponibilités horaires des enseignants (professeurs de disciplines, MFP et/ou pédagogues).

Sources et références

Programmes de la FeSEC, Socles de compétences et compétences terminales propres aux disciplines enseignées

Référentiel de compétences professionnelles

Ouvrages liés aux autres cours de l'UE.

Carnet de bord

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Document de préparation, horaire, rapports de stage et autres documents comprenant l'organisation des stages et les documents à fournir aux maîtres de stage sont disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation certificative réalisée par l'enseignant effectuant la visite de stage sur base des indicateurs définis (« rapport de visite de stage en 1e"). Evaluation formative réalisée par le maître de stage et lors de l'accompagnement de la préparation pour les enseignants de la HE

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, la note de la 1ère session est reportée d'office en 2e session, quand bien même elle est inférieure à 50%

Le stage ne pourra être effectué que si l'étudiant a participé à l'ensemble des activités d'apprentissage AFP. En cas d'absences injustifiées lors des AFP, le stage ne pourra être effectué par l'étudiant et sera considéré comme non présenté. Au cas où l'étudiant ne présente pas une farde de préparations en ordre, les enseignants de la HE peuvent, selon leur appréciation, lui refuser l'accès au stage et octroyer de facto un échec à l'UE. Cette règle est également d'application pour des manquements durant le stage.

La note est fixée sur base du document "Attribution de la cote de stage" posté sur connected

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences : biologie, chimie, physique

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél : +32 (0) 69 67 21 00

Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	22_PEGN1B01SND	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Anne DELANGRE (anne.delangre@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est invité à s'interroger sur son projet personnel et sur l'image qu'il a de la profession. Il prend conscience de faire d'un ensemble plus large, l'institution scolaire, elle-même insérée dans un tissu social et réservoir d'attentes diverses.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Prendre conscience de son développement identitaire professionnel, s'interroger et s'auto observer

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

A partir de diverses activités, l'étudiant sera amené à se positionner dans sa construction identitaire professionnelle. Diverses questions lui seront posées et l'étudiant posera un début de réponses construisant peu à peu son identité professionnelle: Quelle est ma conception du métier ? Quelles sont les facettes du métier ? Qu'est-ce qui fait qu'il est différent des autres ? Quels sont les problèmes qui surgissent actuellement dans le contexte scolaire et que l'enseignant doit affronter ?

Démarches d'apprentissage

Travail autour de sa construction sur base d'un carnet de route composé de nombreuses activités lui demandant une certaine auto réflexion. Il est accompagné d'un étudiant de B3.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement régulier par un étudiant de B3 et rencontre selon leur besoin avec l'enseignant

Sources et références

Biemar, S. (2009). Etude de l'évolution des images identitaires relatives à la relation pédagogique chez des enseignants en insertion professionnelle (Doctoral dissertation). Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve. Retrieved from bictel.ulg.ac.be/ETD-db/collection/...10202009.../THESE-BIEMAR-Complete.pdf

Mattéi-Mieusset, Cl. (2013). Les dilemmes d'une pratique d'accompagnement. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation non publiée, Reims : Université de Reims- Champagne-Ardenne. Retrieved from <https://tel.archives->

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Consignes et carnet de route

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage est intégrée à l'évaluation des AFP 1 et des AI 1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).